

NOM :Prénom :

Date et lieu de naissance : Classe :

N° téléphone portable de l'élève :

- En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

RESPONSABLES LÉGAUX			
RESPONSABLE 1 PÈRE ☐ MÈRE ☐		RESPONSABLE 2 PÈRE ☐ MÈRE ☐	
AUTRE ☐ Précisez le lien :		AUTRE ☐ Précisez le lien :	
NOM Prénom		NOM Prénom	
Adresse + CP/Ville		Adresse + CP/Ville	
☐ portable		☐ portable	
☐ professionnel		☐ professionnel	
☐ Autre (préciser)		☐ autre (préciser)	
@Email		@Email	

N° de sécurité sociale et adresse du centre du parent assuré :

N° et nom de la mutuelle :

N° sécurité sociale de l'élève : *(à demander auprès de la caisse de sécurité sociale si l'élève n'a pas sa propre carte vitale)* :

Remarque : **une carte vitale peut être obtenue sur demande dès l'âge de 12 ans**

- N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique** :
(pour être efficace, cette vaccination nécessite le respect du calendrier vaccinal)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement
(allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

L'élève bénéficie-t-il d'un :

- P.A.P. (*Plan d'Accompagnement Personnalisé*) ☐ oui ☐ non
- P.P.S. (*Projet Personnalisé de Scolarisation*) ☐ oui ☐ non
- P.A.I. (*Projet d'Accueil Individualisé*) ☐ oui ☐ non
-

Pour la poursuite ou la mise en place d'un PAP, prendre contact avec le secrétariat de direction **dès la rentrée des classes**. Pour les PAI, contacter les infirmières. Pour les PPS, pensez à signaler le changement d'établissement scolaire à votre MDPH.

COPIES DE DOCUMENT A FOURNIR :

**Copie des documents à déposer à la vie scolaire à partir de la rentrée
dans les 15 premiers jours de septembre 2026.**

- Carte Vitale
- Carte mutuelle
- Photocopie vaccins

« **Attention ne pas déposer ses documents demandés sur Educonnect** »

Signatures pour consentement aux informations transmises :

Responsable (s) légal (aux) :

De l'élève (si majeur) :

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles ou le représentant légal à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée avec le nom, prénom et classe de l'élève à l'intention du médecin ou de l'infirmière scolaire dès la rentrée à la vie scolaire.